

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud.

2. The second part of the document outlines the specific procedures for recording transactions. It details the steps involved in the accounting cycle, from identifying the transaction to posting it to the appropriate ledger account.

3. The third part of the document discusses the role of the auditor in verifying the accuracy of the records. It describes the various audit procedures used to test the reliability of the accounting data and to ensure that the financial statements are presented fairly.

4. The fourth part of the document addresses the issue of internal controls. It explains how a well-designed system of internal controls can help to minimize the risk of errors and fraud, and it provides examples of effective control measures.

5. The fifth part of the document discusses the importance of transparency and disclosure in financial reporting. It argues that providing clear and concise information about the company's financial performance is crucial for investors and other stakeholders to make informed decisions.

6. The sixth part of the document discusses the role of the board of directors in overseeing the company's financial affairs. It describes the responsibilities of the board and the importance of its active involvement in the financial reporting process.

7. The seventh part of the document discusses the impact of external factors on the company's financial performance. It examines the effects of changes in the economy, the industry, and the regulatory environment on the company's financial results.

8. The eighth part of the document discusses the importance of ethical behavior in the financial reporting process. It emphasizes that honesty and integrity are essential for the credibility of the financial statements and for the long-term success of the company.

9. The ninth part of the document discusses the role of the accounting profession in ensuring the quality of financial reporting. It describes the various standards and regulations that govern the accounting profession and the importance of adherence to these standards.

10. The tenth part of the document discusses the future of financial reporting. It examines the challenges facing the accounting profession and the potential for new technologies to improve the efficiency and accuracy of financial reporting.

Intervention santé sociaux 80

Bonjour à toutes et à tous,

Le congrès est un moment fort de notre démocratie syndicale, et dans la période actuelle, cette démocratie est plus précieuse que jamais.

Partout dans le monde, nous voyons que les démocraties peuvent être fragiles. Nous concernant, l'Europe doit nous garantir cette protection. Face à cela, il est essentiel de prendre le temps du débat, de la réflexion collective et de la confrontation des idées.

C'est précisément le rôle de notre congrès : un temps d'expression, d'échange et de décision pour construire ensemble l'avenir de notre organisation et du monde du travail.

Au syndicat Santé Sociaux de la Somme, nous profitons toujours de ce moment pour prendre du recul et faire le bilan des quatre années écoulées.

Cette mandature a été marquée par un changement de secrétaire générale.

À la CFDT, ce type de transition ne remet pas en cause notre cap, car nos positions sont construites collectivement, à partir de nos débats, de nos mandats et de nos valeurs.

L'arrivée de Marylise à la tête de notre organisation s'est donc inscrite naturellement dans cette continuité démocratique, dont pourraient aujourd'hui s'inspirer de nombreuses formations politiques.

Cette mandature a également débuté à la sortie du COVID et ^{Pendant les} ~~après la~~ mobilisation contre la réforme des retraites.

À l'époque, on parlait des travailleurs « essentiels », on applaudissait les soignants. Puis est venu le retour à la réalité : notre secteur est redevenu une simple dépense à réduire.

Pourtant, les agents de la Fonction publique hospitalière restent insuffisamment protégés. Dans un secteur composé à 80 % de femmes,

marqué par la pénibilité, les horaires décalés et l'usure professionnelle. L'absence de véritable protection sociale financée par l'employeur n'est plus acceptable.

Pas de mutuelle obligatoire, pas de prévoyance digne de ce nom : cette situation doit changer.

Les rencontres entre la Confédération, la Fédération, les ~~UR~~ URI et les syndicats ont été globalement satisfaisantes.

Nous partageons de nombreux constats, mais pas toujours les mêmes conclusions. C'est notamment le cas sur la question du relèvement du taux de cotisation, qui sera débattue dans le cadre des amendements à la résolution.

Pour notre part, nous avons fait le travail syndical : proposer des amendements, défendre nos positions et nous prendrons nos responsabilités lors des votes.

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

Concernant la réforme de la formation syndicale, nous partageons l'ambition du projet.

L'objectif d'harmoniser les formations et de rationaliser leur déploiement est cohérent. Mais sa réussite dépendra aussi d'un suivi rigoureux et d'une actualisation régulière des contenus afin de garantir partout une formation de qualité.

Enfin, nous voulons réaffirmer une conviction essentielle.

Oui, la CFDT doit peser dans les débats de société et porter des projets ambitieux. C'est une part de notre identité.

Mais cela ne doit jamais nous éloigner de notre cœur de métier : le monde du travail. C'est au plus près des salariés et des agents, dans les entreprises, les établissements et les services, que se construisent notre développement, notre représentativité et notre légitimité.

Porter un projet de société, oui. Mais en restant toujours ancrés dans le quotidien des travailleuses et travailleurs.

Je dirai un mot concernant l'avenant 33 dans le secteur lucratif de la santé.

Nous sommes face à une situation inacceptable : un accord majoritaire a été signé, y compris par les employeurs, qui refusent aujourd'hui de l'appliquer.

Avec le soutien de la CNAS, près de 300 cliniques ont été assignées devant les tribunaux. C'est une démarche nécessaire, car si la signature d'un accord n'engage plus ceux qui le signent, alors c'est toute la négociation collective qui est remise en cause.

Enfin, je souhaite dire un mot sur l'expérimentation permettant à de jeunes militants de participer aux CNC.

Grâce à cette initiative, décidée lors du congrès de Lyon, et à la confiance que m'a accordée ma

fédération Santé Sociaux, que je remercie, j'ai eu l'opportunité de vivre cette expérience.

Elle a été particulièrement enrichissante, tant sur le plan syndical qu'humain, et je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui l'ont rendue possible.

Je vous remercie de votre attention.